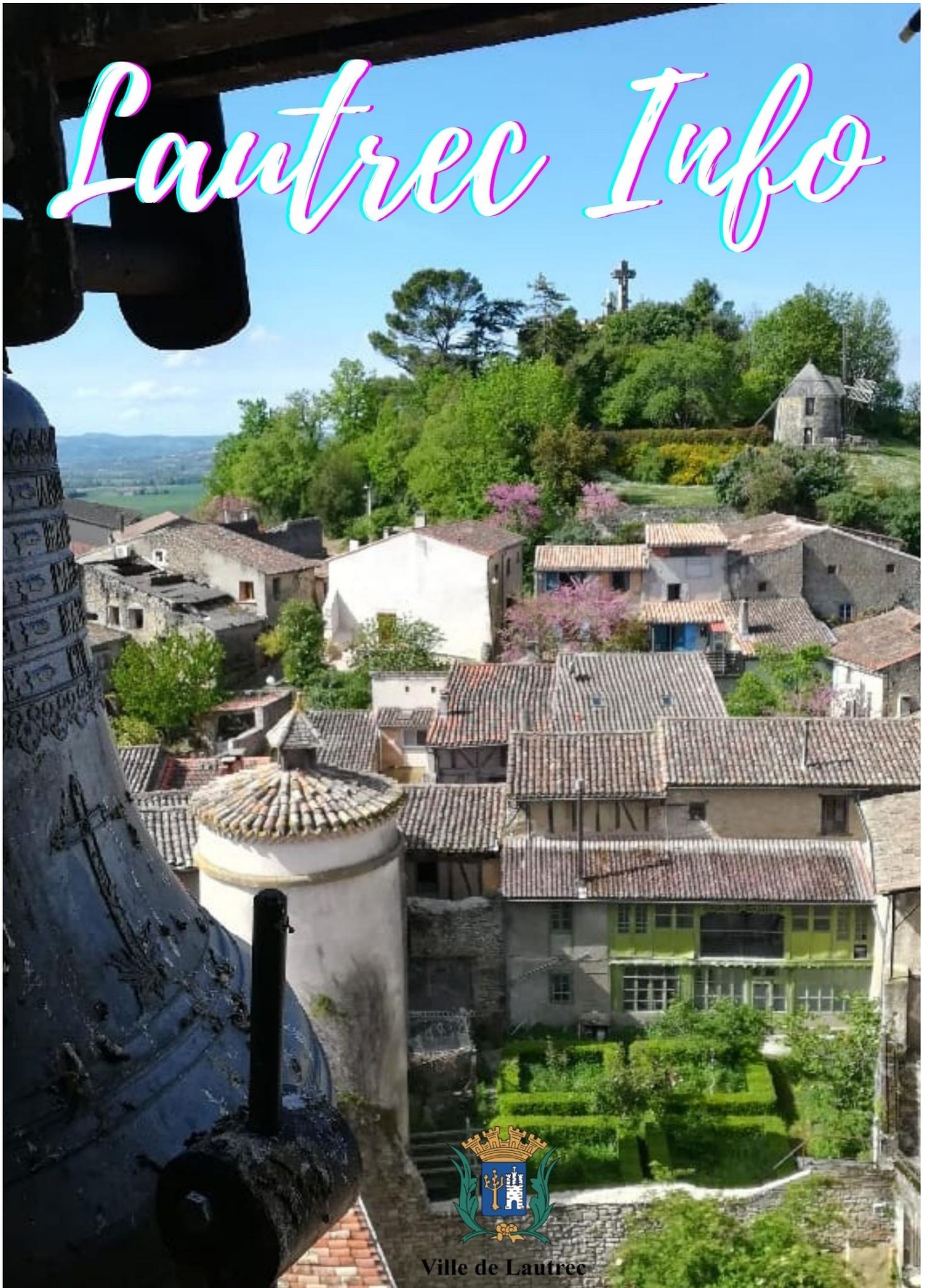


# Lautrec Info



Ville de Lautrec

**L**autrécoises, lautrécois



L'année écoulée fût compliquée pour tous. La pandémie due à la Covid nous a profondément affectés, malgré tout, le conseil municipal ainsi que l'ensemble des agents ont continué à travailler pour notre commune, à l'entretien, à la conception de nos divers projets, à l'accueil administratif, toujours à votre écoute...

Je remercie l'ensemble des professionnels de santé du lautrécois pour leur contribution au centre de vaccination éphémère mis en place par la communauté des communes du Lautrécois Pays d'Agout, le Département et l'ARS, qui a permis de vacciner 420 personnes de notre territoire, merci à eux.

Une association des professionnels de santé a été constituée, ce qui nous permettra d'avoir un seul interlocuteur pour continuer le projet lautrécois de rassemblement de ces professionnels en un même lieu, espérons que grâce à cette association nous finaliserons ce projet tant attendu.

Nous avons voté le budget de la commune le 12 avril. Notre commune se porte financièrement très bien, ce qui nous permet de réaliser nos projets sereinement, sans augmenter la fiscalité des foyers lautrécois.

L'embellissement de notre village continue grâce aux différents travaux du quotidien réalisés par nos agents et par la réalisation du projet venelle-commerce côté nord et la requalification de la rue de Lengouzy dont les travaux commenceront en septembre. Cela entrainera une circulation en double sens, avec feu tricolore, de la rue du Mercadial.

Nous avons tous hâte que les festivités qui rythment la période estivale de notre commune retrouvent leur sens.

La mairie sera présente aux côtés des associations comme à l'accoutumée. Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que le feu d'artifice aura bien lieu le 13 juillet.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle période estivale.

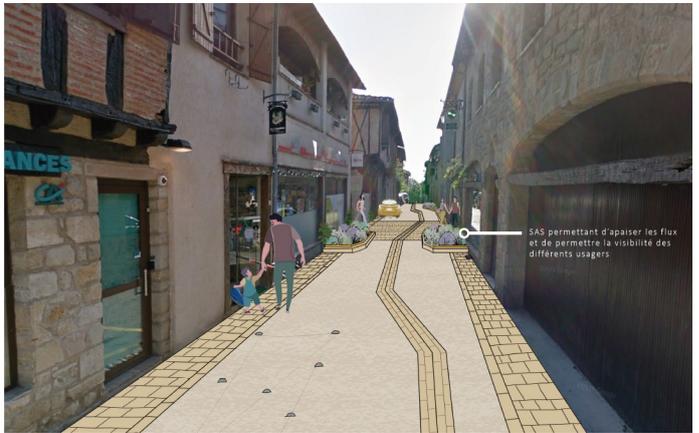
Thierry BARDOU  
Maire de Lautrec

# Requalification rue de Lengouzy

(Plans disponibles à la mairie à compter du 28 juin 2021).

## AVANT

## APRES



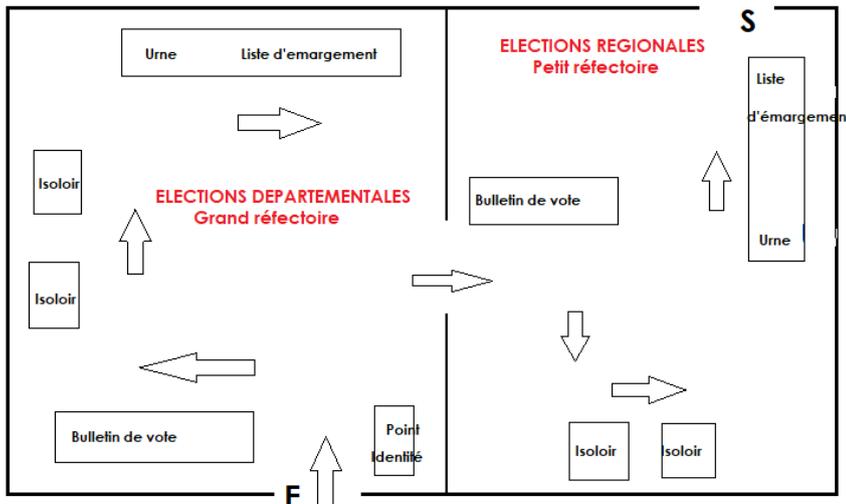


# ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES LE 20 ET 27 JUIN 2021

## Plans des bureaux de vote

### Bureau de vote 1 - mairie

Sortie jardin de la mairie

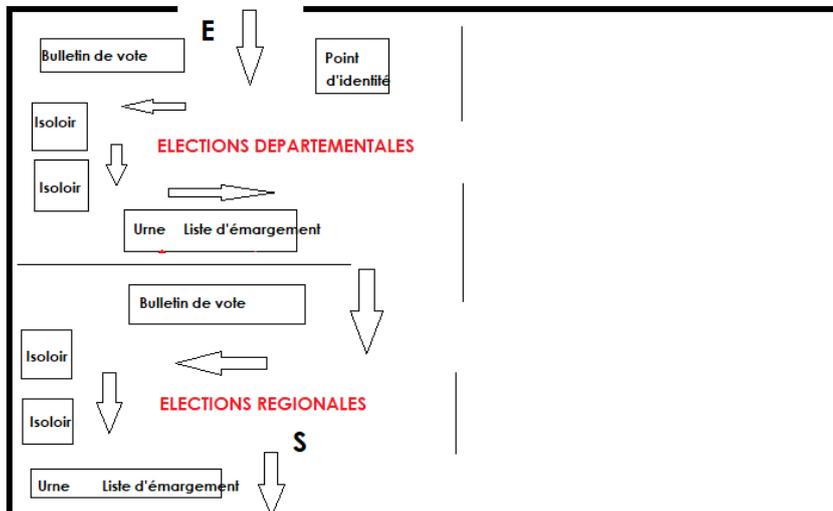


Entrée rue du Mercadial

### Bureau de vote 2 - au complexe sportif Jacques Mazens

Par arrêté préfectoral du 21 mai 2021 le bureau de vote n°2 initialement aux écoles est transféré au gymnase, afin de respecter les conditions sanitaires demandées.

Entrée Hall salle polyvalente



Sortie parking salle polyvalente

**Merci de vous munir de votre propre stylo**

## TRAVAUX

**Nouvelle déviation pour cause d'aménagement de la départementale**

**ALBI -CASTRES RD612**

En 2021, la section concernée se situe entre le pont sur le Dadou en sortie de Réalmont et le giratoire d'entrée de Vénès.

La réalisation de ces travaux a été scindée en deux phases. La première comprend le réaménagement du carrefour RD 612/ RD 92, la création de 2 400 mètres de voies de désenclavement et la réfection de la couche de roulement actuellement en cours avec la fermeture de nuit pour la circulation et les déviations par les RD 631 et RD 83 en passant par Graulhet et Lautrec.

La seconde phase consistera à aménager un 4ème créneau de dépassement sur 1 900 mètres orienté vers Castres. Il se fera pendant les deux mois de vacances scolaires d'été.

**Soyez vigilant!**



## Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Le conseil municipal vient de voter l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine. Organisation reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine œuvre, depuis son origine, à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier, ou naturel.

Cette adhésion nous donnera la possibilité de bénéficier d'aide à la recherche de financement, de s'appuyer sur un réseau d'entreprises mécènes à travers la délégation régionale, et de candidater à la mission Bern.

La Fondation du Patrimoine a déjà apporté un soutien technique et financier à des projets d'ampleur diverse proches de nous : Puylaurens, Carbes, Castres...

C'est une pièce supplémentaire apportée au projet de valorisation de notre patrimoine séculaire.

*Florence GOURLIN -Maire Adjoint en charge de la culture et du patrimoine.*

FONDATION



DU PATRIMOINE



Si vous faites cela, votre appel vous fera passer par un numéro de téléphone basé à l'étranger et **fortement surtaxé**.

Autre mode opératoire, des escrocs se font passer au téléphone pour des techniciens de

votre opérateur téléphonique-internet prétextant un problème sur votre réseau ou sur votre ligne fixe, vous serez invités à effectuer plusieurs opérations sur votre clavier et bien entendu laisser votre combiné décroché. Ce temps là permet aux escrocs de basculer la ligne téléphonique **vers un numéro surtaxé à l'étranger**. (Certaines personnes se

sont retrouvées avec des factures de téléphone supérieures à 300 €).

Quand vous avez un doute ou que la démarche ne semble pas conforme, raccrochez et prenez attache avec votre opérateur directement via le numéro client classique pour lui signaler les faits.

Si vous souhaitez diffuser l'information de cette tentative d'escroquerie vous pouvez contacter la brigade numérique de la gendarmerie ou bien venir à la gendarmerie de LAUTREC



## **Mise en garde des gendarmes de Lautrec suite à des arnaques par téléphone.**

Le "ping call" est une escroquerie qui consiste à recevoir un appel ne faisant sonner qu'une seule fois votre téléphone. Cela a pour but que vous rappeliez le numéro plus tard.

## Associations et vie locale



Malgré le contexte sanitaire de l'année 2020, et grâce à la cohésion des énergies de l'ensemble des acteurs du tissu associatif et économique, la saison estivale a pu offrir quelques événements culturels à l'intérieur des rues de notre village. Cela a pu maintenir à flot l'économie de nos commerces, et nous les en remercions.

En début d'année 2021, nous avons demandé à l'ensemble de nos associations locales de nous faire part de leurs projets d'animation estivale et de leur mode de fonctionnement, comme une année revenant à la quasi-normalité.

Et cela a été bien entendu, car toutes les manifestations estivales ont été proposées, sauf celle de la fête générale de LAUTREC, jugée trop tôt dans la saison. Et le comité des fêtes avait vu juste (période encore confinée).

Cela prouve que l'enthousiasme et le dynamisme sont toujours au rendez-vous.

De notre côté, nous avons pris la décision de proposer l'organisation du feu d'artifice, ce 13 juillet 2021.

Mais dans ce contexte encore difficile et pouvant évoluer chaque jour, il est encore, de notre responsabilité de mettre tout en œuvre avec l'ensemble du conseil municipal pour protéger au maximum notre population.



Aujourd'hui, nous rentrons dans la deuxième étape du déconfinement, et nous savons qu'à partir du mois de juillet, nous rentrerons dans la dernière étape de celui-ci, mais sous quelles conditions protocolaires, cela reste encore abstrait.

C'est pour cela que la commission Association et Vie locale et monsieur le maire, Thierry BARDOU, ont pris la décision, qu'une fois le confinement levé, en fonction de l'évolution des recommandations gouvernementales, ils analyseront leur position et agiront avec prudence sur le droit de donner, ou pas, l'autorisation pour l'organisation de manifestations festives sur notre commune.

Nous tiendrons informées les associations organisatrices d'événements dans la continuité.

Pour ce qui est de l'attribution des subventions municipales : la municipalité s'engage à maintenir celles-ci, pour le fonctionnement de nos associations sans tenir compte de la diminution d'activité. Celles-ci seront versées en cours d'année.

**Thierry DAGUZAN -Maire Adjoint en charge des associations et de la vie Locale.**



# Fêtes et manifestations

## JUIN

**13 juin** : vide grenier (ALSAM).

**15 juin** : spectacle « Je me souviens » Salle François Delga 20h30 (Scène Nationale d'Albi)

**26 juin** : place centrale « l'Isle aux trésors » ( spectacle familial ) (association Ma Case )

**26 juin** : ouverture du complexe Aquaval.

**03 juillet** : Spectacle culturel vivant (municipalité)

**7 juillet** : cinéma de plein air

**13 juillet** : Feu d'artifice (Municipalité)

**17 juillet** : ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ (SNA)  
Petite salle au complexe sportif

**21 juillet** : cinéma de plein air

## AOÛT

**4 août** : cinéma de plein air

**6 et 7 août** : Fête de l'ail (marchés, animations et informations (Syndicat de l'Ail de Lautrec)

**13, 14 et 15 août** : Festivaout (association SI&SI)

**15 août** : Fête du pain (association Pains et Saveurs)

**18 août** : cinéma de plein air

**21 et 22 août** : les Pinceaux de Coccagne

**29 août** : fermeture Aquaval

## SEPTEMBRE

**4 septembre** : Forum des associations (municipalité)

**4 et 5 septembre** : festival de la BD (association Objectif Bulles)

**18 septembre** : accueil des nouveaux arrivants (municipalité)

## OCTOBRE

**2 et 3 octobre** : Outilautrec (ALSAM)

**10 octobre** : La Lautrecoise (Lautrec Sport Nature)

## DECEMBRE

**18 et 19 décembre** : Marché de Noël (municipalité)

**Festivités sous réserve des restrictions sanitaires**

# S'AMUSER

## Concours de Pétanque

Concours de pétanque en doublette en 3 parties.

Tous les mardis à 21h, de juillet à fin septembre au complexe sportif. Inscriptions sur place : 10€

## Apéros-concerts Café Plùm

En juillet et août, du mardi au dimanche, soirées apéros-concerts à partir de 19h, dans la cour du Café Plùm.

## Apéros concerts Ô Terrasses

Apéros concerts Brasserie de l'Autan. Guinguette vendredi soir, du mois de juin à août de 18h à 21h.

